

saalem et commandeur de la Torrette, se distingua par son courage au siège de Rhodes (1522). A son retour en France, il amena, dans sa patrie, un jeune Grec de la branche des Lascaris, qu'il fit élever à ses frais. Jacques de Vintimille était le nom de cet enfant, qui répondit merveilleusement aux espérances du généreux chevalier. Nous parlerons ailleurs de ses ouvrages; transcrivons ici une pièce de vers latins qu'il composa pour témoigner à son père adoptif sa tendre et vive reconnaissance :

- « Teque, Vozelle, canam quo nullius carior unquam,  
 « Quo ductore mihi est Gallia facta Rhodus;  
 « Gallia nunc patria est, litteras te auctore latinas  
 « Perdidici; tu mi dux, pater, atque comes;  
 « Cùmque forent Græci atque Itali mihi sanguine juncti,  
 « Non mihi qui dextram porgeret ullus erat.  
 « Tu verò qui Gallus eques, qui patris amicus,  
 « Servasti Græco (laus tua tanta) fidem  
 « Nulla, Vozelle, tuos Lethe delebit honores  
 « Sic veteris facti gratia fixa manet. »

Georges de Vauzelles mourut en 1557. Son frère Jean, chevalier de l'Église de Lyon, a laissé quelques ouvrages de piété; on trouve à la tête de son *Histoire évangélique* ces paroles qu'il prenait pour devise : *En crainte de Dieu vaut zelle.*

Mathieu de Vauzelles, que le père Ménestrier appelle *vénérable et égrége personne, docteur ès droit et juge mage de Lyon*, écrivit sur les péages un traité « plein de fort belles et doctes recherches (1). »

Les trois frères Vauzelles habitaient la même maison. Le poète Voulté nous en parle en ces termes :

- « Tres fratres celeberrimi optimorum,  
 « Tres vita et genio et pares amore,

(1) Lacroix du Maine.